

ATELIER 04 : Développement des Ressources Énergétiques

Introduction :

Le Contexte économique actuel est marqué par une contraction importante de l'activité économique à l'échelle mondiale. Les effets de la pandémie du Coronavirus ont touché pratiquement l'ensemble des pays. La crise est mondiale. Selon les prévisions de la banque mondiale et du FMI, le PIB mondial connaîtra une récession de plus de 05 % en 2020.

Ces perspectives sont d'autant plus inquiétantes que les effets de la crise risquent de durer dans le temps et de laisser des séquelles importantes sur le moyen et long termes.

A l'instar de tous les autres pays, l'Algérie n'a pas été à l'abri de cette crise. Pour y faire face, l'Etat a pris une série de mesures dans le but d'en atténuer les impacts et les effets, à la fois en direction des opérateurs économiques et des ménages, notamment les plus démunis.

Les objectifs à viser dans le présent immédiat, et le très court terme sont non seulement redémarrer l'économie mais aussi en permettant de rattraper le retard à travers des actions concrètes, dont les objectifs sont les suivants :

1. En premier, consolider et poursuivre la mise en œuvre des directives de gouvernement en matière de réduction :

- Des charges d'exploitation,
- Des importations, notamment pour les carburants,
- Et des investissements qui n'ont pas d'impact sur la capacité de production, ou pouvant être reportés sans impact sur ces dernières.

2. En deuxième lieu, il s'agit de lancer des actions dans l'immédiat, ou de préparer les conditions permettant de démarrer une mutation profonde du secteur de l'énergie :

- A travers une transition énergétique basée sur le développement des ENR et la promotion des mesures d'économie et d'efficacité énergétique.
- A travers la digitalisation des systèmes énergétiques nationaux.
- Une nouvelle définition de la ressource énergétique basée sur un programme et des actions destinées à en assurer la disponibilité à court, moyen et long terme avec un contenu aussi bien conventionnel que renouvelable ou même non conventionnel. Si la sécurité énergétique le nécessite.
- Des actions destinées à valoriser la production des hydrocarbures, et par conséquent leur transformation locale pour non seulement en tirer plus de plus-value, mais aussi des matières premières qui réduiront les importations, et entraîneront la naissance d'une multitude d'autres activités économiques et industrielles créatrices d'emploi.
- La mutation des usages de l'énergie (électricité et gaz naturel), en facilitant et en donnant la priorité à l'usage productif de plus-value et d'emploi. Il s'agit bien sûr de soutenir deux secteurs essentiels en matière de développement local : l'agriculture, et

l'industrie de façon générale, avec tout ce qui va avec en matière de services.

➤ Encourager l'émergence d'un tissu industriel autour de la chaîne de valeur de secteur de l'énergie avec un taux d'intégration appréciable.

Recommandations

❖ Energie (électricité et gaz naturel)

1. Convertir et mettre en œuvre un nouveau modèle de consommation énergétique basé sur :

- Un mix énergétique adapté aux ressources disponibles et leur évolution dans le temps.
- Les progrès technologique en matière d'usage de l'énergie.
- Les problématiques de financement et de tarifs
- La nécessité d'inverser des investissements dans l'énergie électrique dont 80% sont destinés actuellement au confort et seulement 20 % aux activités productives dans l'industrie et l'agriculture.

2. Accélérer et faciliter l'accès à l'énergie en électricité et gaz naturel aux usages productifs de plus-value et emploi. Il s'agit en particulier de soutenir deux secteurs essentiels en matière de développement local : l'agriculture et l'investissement industriel de façon générale, avec tout ce qui va avec en matière de services.

3. Opter pour la création d'ilots propanisés dans les zones isolées en matière de raccordement au gaz naturel.

❖ Economie d'énergie

- 1- La transformation des déchets agricoles et des huiles alimentaires, ainsi que de nombreuses autres déchets sont autant d'opportunités de création de micro-entreprises d'amont
(collecte) en aval pour la production d'une énergie non négligeable et bien sûr d'emploi au niveau local.
- 2- Encourager la cogénération dans le secteur industriel.
- 3- L'éclairage public, a fait l'objet de nombreuses actions locales destinées à économiser des ressources énergétiques mais nécessite plus que jamais de référentiel qui se pose dans ce domaine pour réorganiser tout ce qui reste à faire.
- 4- Généraliser l'éclairage des bâtiments publics liés au mouvement pour réduire les consommations.
- 5- Au même titre que les aides accordées aux auto-constructeurs, il faut réfléchir à la possibilité de leur accorder une aide conditionnée par l'utilisation et l'usage de matériaux et procédés de construction qui économisent la consommation énergétique.
- 6- Introduire l'obligation de visa énergétique sur les permis de construction à obtenir auprès d'experts agréés. (Règle à définir) .

❖ Energies renouvelables

1- La mise en œuvre de milliers des systèmes solaires au niveau des écoles, des puits d'eau pour le pompage doit être poursuivie et renforcée pour rapprocher l'énergie des consommateurs et le rendre autonomes. Elle nécessite cependant une harmonisation des cahiers de charges pour réduire les couts et de nombreux échecs. Parmi les actions d'accompagnement dans ce domaine il faut mettre une formation adéquate des installateurs et des services chargés de la réception.

Une activité de production de compteurs bidimensionnels doit être encouragée et initiée pour pouvoir réinjecter dans les réseaux l'énergie non consommée par les établissements équipés de systèmes solaires

2- Développer les capacités de fabrication des supports des panneaux solaires en fonction des capacités prévus à moyen terme.

3- Développer au niveau des périmètres agricoles isolés des centrales hybrides avec des mini-réseaux électriques ENR-Diesel puisque la réglementation actuelle le permet.

4- La fabrication locale d'onduleurs, de transformateurs, de batteries au silicium et de climatiseurs solaires, est à encourager et à développer, à travers des investissements privés notamment.

La demande sur le marché national est en croissance continue surtout à moyen terme.

- 5- Baser le programme des ENR sur des projets de petite taille, pour stimuler les initiatives d'investissement dans ce domaine, notamment l'autoconsommation.
- 6- En matière de mobilité, il faut développer en urgence la conversion du parc diesel au GPLC et au GNC, y compris au niveau des autocars et camions actuellement fabriqués par l'industrie militaire.
- 7- Créer un fond spécial pour les financements des projets ENR, et un taux d'intérêt bonifié.
- 8- Généraliser la fabrication des scooters/motos électriques au niveau de l'usine de Guelma pour les postiers (facteurs) et autres usages de livraison à domicile. A titre d'exemple qui aurait pu être réalisé : La poste a acquis récemment 600 scooters fabriqués à Guelma mais fonctionnant avec un carburant normal.

❖ Hydrocarbures

1. Activer la mise en application de la nouvelle loi 19-13 sur les hydrocarbures pour relancer les travaux de recherche en partenariat destinés à couvrir l'ensemble du domaine minier algérien, renouveler les réserves en hydrocarbures, et assurer la sécurité énergétique du pays à long terme.
2. En amont, au-delà des efforts de recherche pour renouveler les réserves en pétrole et gaz, il faut se focaliser en urgence sur la nécessité d'accélérer la mise en production des gisements non développés.

Afin d'alléger la pression sur Sonatrach, il est possible de faire appel dans ce domaine à des études de faisabilité (plans de développement préliminaires) financés par des bureaux d'études spécialisés, et dont le coût est récupérable sur la

cession des études aux compagnies pétrolières en compétition. C'est ce que l'on appelle communément « Etudes multi-clients ».

Ce procédé pourrait aboutir à de nombreux partenariats sans aucune participation de la Sonatrach et permettre le développement de l'équivalent d'environ 10% des réserves actuelles.

3. Sonatrach devrait aussi se concentrer par ailleurs sur les actions en matière d'amélioration des taux de récupération sur les gisements en cours d'exploitation.
4. Accélérer le démarrage des investissements lourds prévus par la Sonatrach dans le domaine de la pétrochimie, afin d'entraîner les investissements qui viennent en aval de ces derniers. Il s'agit des projets de Polypropylène, Méthanol et dérivés.
5. Recevoir et orienter de façon systématique les investisseurs de projets dans le domaine des services et de la pétrochimie, si ceux-ci s'inscrivent dans le programme du gouvernement et sont destinés à valoriser la production, à subvenir au marché national, et réduire les importations de matières premières.
6. Il faut encourager et ouvrir le secteur aval au secteur privé, notamment en aval des capacités de production d'intrants existantes sur les pôles d'Arzew et Skikda. Il faut notamment dans ce domaine alléger la réglementation en vigueur qui comporte des freins pour les nouveaux investisseurs (exemple de l'obligation systématique de disposer de trois bilans annuels).
7. Encourager la création de sociétés d'engineering et d'études algériennes autour des compétences locales existantes, surtout celles existantes au niveau des universités et des centres de recherche.

❖ **Raffinage**

1. Accélérer la finalisation de l'étude en cours de Sonatrach destinée à faire en sorte qu'il n'ait plus qu'un seul type d'essence dès le début de 2021 et supprimer ainsi l'importation d'essence.
2. Poursuivre les efforts de conversion du par diesel (70 %) en dual fuel pour réduire les importations de gasoil dès 2021.
3. Augmenter les rendements de raffineries existantes pour réduire aussi l'importation de gasoil.
4. Accélérer le projet de traitement des huiles usagées au niveau de Naftal, sachant que l'Algérie ne récupère que 20 %, environ 25 000 tonnes des volumes consommés chaque année. La récupération de ces huiles pourrait donner naissance à une multitude de micro-entreprises et d'emplois.